

RÉAU' ACTU



L'association "Bocage d'Avenir" œuvre en faveur de la préservation du Bocage : un travail collectif entre collectivités et agriculteurs pour l'entretien durable des haies du Pays de Pouzauges. Un cadre similaire est installé dans chaque commune du Pays de Pouzauges. C'est simple, si à l'avenir vous croisez un de ces cadres au détour d'une randonnée dans notre beau bocage, il vous suffit de faire une photo et de la poster sur Instagram [#bocagedavenir](https://www.instagram.com/bocagedavenir).

Le mot du Maire

L'Etat dans le cadre de la loi APER (Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables) oblige les collectivités à définir des zones d'accélération pour l'installation d'énergies renouvelables pour une neutralité carbone à l'horizon 2050. Sur le territoire, nous avons voté un PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) qui définit l'augmentation de la production de ces énergies. Dans les mois qui arrivent, les élus devront étudier la faisabilité et l'acceptabilité de ces énergies sur chaque commune, une carte de ces zones devra être remontée au Préfet de région.

New!

LES HORAIRES

LA MAIRIE ET
L'AGENCE POSTALE

Lundi, mardi et jeudi :

9h30-12h; 13h30-16h30

Mercredi : 9h30-12h

Vendredi : 13h30-17h

Nouvelle adresse :
11bis rue des Frênes

BIBLIOTHÈQUE

mercredi : 10h30 - 12h

samedi : 10h30 - 12h



IntraMuros

L'actu du mois

22 juin une date à retenir

À vos agendas, après l'effervescence de la fête du chocolat et de la gastronomie les 6 et 7 avril dernier, vous pouvez réserver dès à présent votre **samedi 22 juin**.

En effet, une poignée de bénévoles a décidé de s'associer à l'OGEC en relançant la Fête de la Musique à Réaumur, qui prolongera la traditionnelle Kermesse de l'école Sainte Marie. Grâce à l'impulsion de Stéphane Garret, nous allons pouvoir organiser cette belle journée dans les jardins classés du Prieuré.

Ainsi la **kermesse** organisée par l'APEL et l'OGEC de l'école, débutera à la MARPA à 15h ; s'en suivra un défilé dans le bourg pour rejoindre le site des Jardins du Prieuré où vous seront proposés spectacles, stands, animations.

Puis à 18h00, les enfants de l'école chanteront pour lancer la **Fête de la Musique** ; ils seront suivis de chanteurs et musiciens : Une Pâte dans l'Ô, SYL, Les Rétro 'Actifs, Guitaravane, LGC et TRICOT COMBO.

Nous comptons sur votre participation à cette journée, pour les enfants mais aussi et surtout pour la vitalité de notre commune !

Infos municipales

LOTISSEMENT LE CLOS DE LA BARRE - DÉNOMINATION DES VOIES ET NUMÉROTATION DE VOIRIE

Le Conseil Municipal adopte la proposition de nommer les voies du lotissement Le Clos de la Barre comme suit :

- voie d'accès : rue du Clos de la Barre ;
- impasse 1 : impasse des Charmes ;
- impasse 2 : impasse des Chênes.

LOTISSEMENT LE CLOS DE LA BARRE - PRIX DE VENTE

Le prix des 11 lots du lotissement "Le Clos de la Barre" a été défini. auquel s'ajoutera la TVA au taux en vigueur :

Lot	Surface en m ²	Prix définitif HT
1	813	31 000,00 €
2	753	28 700,00 €
3	547	20 900,00 €
4	708	27 000,00 €
5	685	26 100,00 €
6	459	17 500,00 €
7	434	16 600,00 €
8	432	16 500,00 €
9	456	17 400,00 €
11	550	21 000,00 €
12	732	27 900,00 €

RÈGLEMENT DES SALLES

Les règlements des salles Ferchault et Jeanne d'Arc ont été revus afin d'y ajouter des précisions concernant le nombre de personnes autorisé par salle. Ainsi la capacité de la salle Ferchault est de 317 personnes et celle de la salle Jeanne d'Arc est de 151 pour la salle de spectacle et de 19 pour la salle de réunion.

PERSONNEL COMMUNAL

Pour permettre de faire face à l'activité croissante en lien avec la végétation, Hervé BONNEAU sera présent une journée par semaine pour y palier et ce pour une durée déterminée. Un CDD sera fait.

COMMISSION BÂTIMENTS

Travaux mairie : une rencontre a eu lieu avec toutes les entreprises et l'architecte afin d'établir un planning. Les travaux doivent commencer semaine 20.

Épicerie / Bar : un devis a été signé pour changer l'éclairage de l'épicerie en LED.

COMMISSION VOIRIE

Les pavés des passages piétons de la rue du Maréchal de Lattre ont été retirés. Le marquage au sol sera fait ultérieurement.

COMMISSION DU PERSONNEL

Cédric OLIVIER a commencé, le 3 avril, aux services techniques.



C.C.A.S.

Le budget a été voté le 25 mars, il s'équilibre en fonctionnement à 21 802,67 € et en investissement à 101 008,99 €.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les jeunes ont tenu un stand à la fête du chocolat par la vente de gâteaux. Ils continuent leurs actions sous le thème du tri des déchets pour lequel ils vont présenter prochainement l'avancée de leurs projets.

PROCHAINE RÉUNION

Commission Environnement,

Jeudi 2 mai 2024 à 18h30, à la salle Ferchault

Conseil Municipal,

Lundi 6 mai 2024 à 20h, à la salle Ferchault

Infos plus

INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024,

Pour voter le **9 juin** pensez à vous inscrire sur les listes électorales :
jusqu'au **1er mai** : en ligne sur www.service-public.fr
et jusqu'au **3 mai** : directement en mairie.



BIBLIOTHÈQUE

Bébés lecteurs

L'horaire des dernières séances Bébés Lecteurs a été modifié. Désormais les séances des **16 avril, 14 mai** et **11 juin** seront à **10h00** à la bibliothèque de Réaumur.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

9h30 : Messe au Tallud-Ste-Gemme

11h30 : Départ du défilé place de l'Église, pour les commémoration au monument aux Morts



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE - ÉTÉ 2024

Tu as entre 15 et 18 ans ?

C'est reparti pour une nouvelle saison estivale du "dispositif Argent de Poche".

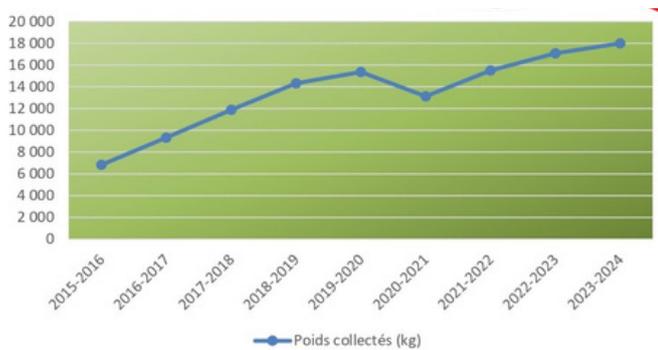
A partir du lundi 6 mai, le dossier sera disponible sur le site internet de la commune, il pourra aussi être retiré en mairie.



SCOM 85

Bilan de la collecte des coquillages 2023-2024

- 87 % : c'est le taux de participation des communes
- 18 T : c'est le tonnage collecté en février 2024
- 4 T : c'est le tonnage collecté des 3 communes qui le propose à l'année.



MANOIR DES SCIENCES

Vacances de Pâques : chasse au trésor « Le fil des saisons »

Il paraît qu'il n'y a plus de saisons... Pire encore, il paraît que nous ne savons pas ce que nous avons dans nos assiettes ! Que nenni, nous dit le scientifique, Edgar Hermès et il affirme que tout est une question de sagesse. Il a d'ailleurs une mission de la plus haute importance à vous confier, sélectionner les bons semis pour son jardin et pour cela, il vous a laissé un véritable jeu de piste à réaliser. Quel bougre ! Mais il vous a promis une récompense... alors trouvez vite ce qu'Edgar Hermès a envie de trouver dans son potager.

- **Mercredi 24 avril** 2024 de 14h30 à 17h30 (durée approximative : 1h) dans les jardins.
- Manoir également ouvert à la visite de 14h à 18h

Compris dans le tarif d'entrée (journée événement) :
6 €/adulte, 4,50 €/6-16 ans, 1 €/moins de 6 ans
Sans réservation – départs différés
Pour les familles (à partir de 7 ans)
Organisée par l'équipe de Sharewood anim'.



NOUVEAU À RÉAUMUR

Les P'titi Services

Repassage - Ménage - Garde enfants
Service à la personne

Tiphanie Billy
06 28 96 67 88

La Roussière - 85700 Réaumur



LE CLUB DE L'AMITIÉ RÉAUMUROIS

Le Club de l'Amitié Réaumurois organise une sortie d'une journée à la Turballe et la Brière, le **jeudi 4 juillet 2024**.

Il offre la possibilité à tous ceux qui le souhaiteraient de venir rejoindre les adhérents. Le coût du voyage reste le même 84 € par personne.

Les inscriptions se font avec le règlement auprès des Présidentes.

Soyez les bienvenus.

Colette MAROT et Louissette GUINAUDEAU



84€
Base 45 participants

La grande Brière et la Turballe

Jeudi 4 juillet 2024

Départ de Réaumur à 7h45, en direction de Nantes pour rejoindre la Turballe.

Au départ de La Turballe, le **petit train des marais salants de Guérande** propose une jolie visite guidée au pays de l'or blanc. Embarquez à bord du petit train, c'est avant tout découvrir l'incroyable histoire du sel qui fit la renommée de Guérande. Ancienne monnaie d'échange au Moyen Age, le sel est aujourd'hui l'or blanc de cette cité de caractère, classée Ville d'Art et d'Histoire. Lors de ce circuit commenté d'une heure, vous aurez l'occasion de traverser les 1800 ha de marais salants labellisés « Site Remarquable du Goût », où au moins cinq salines de l'époque carolingienne sont encore exploitées.

Déjeuner au restaurant.

L'après-midi, **Bréca au cœur des marais de la Grande Brière**, Parc Naturel régional. **Visite insolite en barque et calèche.** Paysage mystérieux, ambiance secrète, nature intacte et protégée. La Brière vous accueille au cœur d'un milieu mi-aquatique, mi-terrestre, que Yannick Thual et son équipe vous font découvrir. Tour à tour, en chaland poussé à la perche, puis en calèche tirée par des chevaux, revivrez le bonheur d'antan.

Retour en fin de journée vers notre localité.



Ce prix comprend :

- Le voyage en autocar grand tourisme,
- La balade en petit train touristique,
- Le déjeuner avec boissons,
- La découverte de la région en barque et en calèche

Exemple de Menu

Kir de bienvenue
Toast de Curé Nantais et jambon cru sur salade
Dos de lieu noir, riz, légumes, sauce ciboulène
Fromage sur feuilles de salade
Poire Belle Hélène
Café
Chardonnay et Merlot rouge

FOUCHE TRAVEL 1 Rue de Marsais 79330 ST VARENT - Tél 05 49 67 55 55 - stvarent@fouche-travel.fr
SAS au capital de 300 000 € - APE 7911 Z - RCS Angers B 434 074 753 - Resp. Civile : Cabinet AXA Tours - Garantie financière Ataradis Levallois Perret (contrat 3764 79) - IM079110010

Agenda

JEUDI 18 AVRIL

Club de l'Amitié Réaumurois

A partir de 14h30 - Après-midi jeux de société, à la Salle Ferchault

MARDI 16 AVRIL

Les Galoches Réaumuroises

Départ 14h au Manoir, Saint Prouant

MERCREDI 24 AVRIL

Bibliothèque - Jeux de société

animation par la ludothèque itinérante

Jeux Roule

de 14h30 - 16h30, pour les 7 - 11 ans

Gratuit, sur inscription au 06.24.73.70.29



LUNDI 29 AVRIL

Don du Sang

15h30 - 19h30, Le Boupère (salle du bocage)

MARDI 30 AVRIL

Les Galoches Réaumuroises

Départ 8h30 du Manoir, Damvix, Journée Pique-Nique

JEUDI 2 ET 16 MAI

Club de l'Amitié Réaumurois

A partir de 14h30 - Après-midi jeux de société, salle Ferchault

VENDREDI 3 MAI

Village du Ciel

A partir de 21h - Soirée publique au Manoir des Sciences,

VENDREDI 10 MAI

Don du sang

De 15h30 à 19h30, salle du Bocage à St Mesmin

DIMANCHE 12 MAI

Les Galoches Réaumuroises

La 18ème randonnée des Rives du Lay



MARDI 14 MAI

Les Galoches Réaumuroises

Départ 14h au Manoir, Sigournais

MARDI 28 MAI

Les Galoches Réaumuroises

Départ 14h au Manoir, Les Herbiers

État Civil

DÉCÈS :

Eugène POISBELAUD, le 11 avril

La chronique d'avril

RETOUR SUR LA FÊTE DU CHOCOLAT

Un grand **MERCI** pour cette 20ème édition de la fête du chocolat !

MERCI aux 150 bénévoles, à leur engagement et leur bonne humeur que ce soit au montage/démontage, au parking, à la buvette, la restauration ou le bar à chocolat

MERCI aux élus de la municipalité de Réaumur, à la Communauté de communes du Pays et Pouzauges ainsi qu'au département de la Vendée pour leur soutien

MERCI à nos partenaires privés pour leur soutien moral et financier sans lequel rien n'aurait été possible

MERCI à Laurent et Nathan, nos cuisiniers qui ont répondu présent pour une belle après-midi de démonstration

MERCI à notre invité d'honneur, Stéphan Perrotte pour son professionnalisme et ses conseils qui nous font avancer à chaque édition

MERCI à Michel et son équipe d'artificiers pour le spectacle qu'ils nous ont offert à l'occasion de ce 20ème anniversaire

MERCI aux artistes de l'orchestre OASIS pour leur dynamisme et la qualité de leur prestation le samedi soir

MERCI au Sol Natal et les Blés d'Or d'avoir une nouvelle fois répondu présent à l'occasion de l'inauguration avec les élus

MERCI à la Banda Sans-Demi-Mesure d'avoir bravé la météo venue malheureusement s'inviter le dimanche après midi 😞

MERCI à tous les exposants pour les produits de qualité qu'ils nous présentent

Un grand **MERCI** à tous et rendez-vous pour d'autres surprises en avril 2025 😊

Restez connectés sur www.feteduchocolat.fr ... les photos de cette 20ème édition seront bientôt en ligne